SIOCA
SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE
OUEST CORNOUAILLE AMÉNAGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAP SIZUN-POINTE DU RAZ - DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ - HAUT PAYS BIGOUDEN - PAYS BIGOUDEN SUD

2022

EDITO DU PRÉSIDENT

Ce rapport d'activités retrace le travail effectué par le SIOCA durant l'année 2022. Une année riche de sens, notamment pour la pérennité des missions confiées à la structure.

En effet, 2022 a vu la validation d'une nouvelle feuille de route de notre syndicat intercommunautaire à l'issue d'une réflexion menée avec nos quatre EPCI partenaires.

L'autre fait important concerne la réflexion portée sur la mise en révision de notre Schéma de Cohérence Territoriale. Au vu de l'évolution réglementaire et notamment de la nouvelle donne sur l'artificialisation des sols, le comité syndical a délibéré pour une entrée en révision du SCoT. Complémentairement à ces enjeux stratégiques liés à la planification, le SIOCA, en fin d'année, a approuvé la Stratégie Mobilités de notre territoire Ouest Cornouaille.

Je tiens particulièrement a remercier l'engagement des élus et des techniciens de notre structure pour le suivi de l'ensemble de nos actions Ouest Cornouaillaises, en lien étroit avec nos Communautés de communes partenaires.

Bonne lecture à toutes et tous.

Yannick LE MOIGNE,
Président du SIOCA

SOMMAIRE

Le Territoire	Page **5**
Les Missions	Page 6
Les Instances	Pages 7-8
L'équipe	Page 9
Les commissions de travail	Page **11**
Les Finances	Page **12**
La feuille de route	Page **13**
Le Schéma de Cohérence Territoriale	Pages **14-20**
Le Schéma directeur vélo	Pages 21-23
Stratégie Mobilité	Page **24-25**

LE TERRITOIRE

91 000 HABITANTS

661 KM²

37 COMMUNES

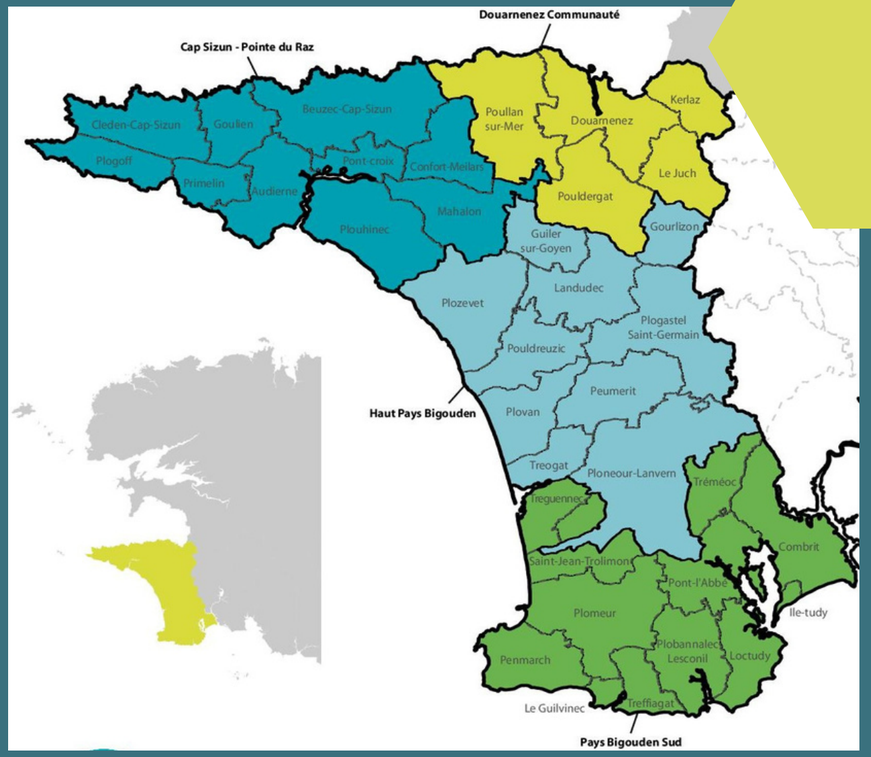

LES MISSIONS

SCHÉMA DE COHÉRENCE OUEST CORNOUAILLE

SCHÉMA VÉLO OUEST CORNOUAILLE

STRATÉGIE MOBILITÉ OUEST CORNOUAILLE

LES INSTANCES

COMITE SYNDICAL

DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ	CAP SIZUN POINTE DU RAZ	HAUT PAYS BIGOUDEN	PAYS BIGOUDEN SUD
DÉLÉGUÉS TITULAIRES			
FLORENCE CROM PHILIPPE AUDURIER PATRICK TANGUY JOCELYNE POITEVIN	GILLES SERGENT SOLÈNE JULIEN-LE MAO BRUNO BUREL	JOSIANE KERLOC'H PHILIPPE RONARC'H YVES LE GUELLEC EMMANUELLE RASSENEUR Remplacée par JEAN-PIERRE MIAGOUX à partir du 27/09/22)	STEPHANE LE DOARÉ YANNICK LE MOIGNE JEAN-EDERN AUBRÉE DANIELLE BOURHIS JEAN-CLAUDE DUPRÉ BRUNO JULLIEN CHRISTIAN BODERE JOCELYNE LE RHUN CHRISTINE ZAMUNER
DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS			
ANISSA ANDASMAS JULIE MANNEVEAU	GEORGES CASTEL NADINE KERSAUDY	JEAN-LOUIS CARADEC EMMANUELLE RASSENEUR (à partir du 27/09/22)	CHRISTIAN LOUSSOUARN YVES CANÉVET LENAÏG LOPERE STÉPHANE MOREL DANIEL LE PRAT

LES INSTANCES

COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL:

- **PRÉSIDENTE :**

Florence CROM (Vice-Présidente de Douarnenez Communauté, Conseillère municipale de Douarnenez)

- **1ER VICE-PRÉSIDENT :**

Yannick LE MOIGNE (Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, Adjoint au Maire de Plobannalec-Lesconil)

- **2ÈME VICE-PRÉSIDENT :**

Gilles SERGENT (Président de la Communauté de Communes du Cap-Sizun Pointe du Raz, Maire de Beuzec-Cap-Sizun)

- **3ÈME VICE-PRÉSIDENT :**

Philippe RONARC'H (Vice-Président de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, Maire de Pouldreuzic)

- **4ÈME VICE-PRÉSIDENTE :**

Jocelyne POITEVIN (Vice-Présidente de Douarnenez Communauté, Maire de Douarnenez)

- **MEMBRES :**

Philippe AUDURIER (Président de Douarnenez Communauté, Conseiller municipal de Kerlaz)
Josiane KERLOC'H (Présidente de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, Maire de Plonéour-Lanvern)
Stéphane LE DOARE (Président de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, Maire de Pont-l'Abbé)

L'ÉQUIPE

Au 1er janvier 2022

Ingrid LAINE
Responsable

Alice GOUT ROUÉ
Chargée de mission SCoT et aménagement

Thibault EVANNO
Chargé de mission vélo

La **Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud** appuie le SIOCA pour la gestion administrative de la structure (suivi juridique et administratif, finances, marchés publics et ressources humaines).

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

URBANISME ET HABITAT

- Mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territorial.
- Avis sur les permis d'aménager et examen des documents de planification en amont des comités syndicaux.
- Information et accompagnements sur les réglementations relatives à l'aménagement (Loi Littoral, Loi Climat et Résilience notamment).

COMMISSION CDAC

- Examen des projets commerciaux soumis à l’avis de la Commission Départementale d’Aménagement Commercial (CDAC) et prépare l'avis du SIOCA en tant que membre.

RÉSEAUX ET DÉPLACEMENT

- Suivi du Schéma directeur Vélo Ouest Cornouaille : tracé et réalisation des itinéraires, insertion du vélo dans les projets d'aménagement.
- Suivi de la STRAtégie MObilité Ouest Cornouaille.

LITTORAL-ENVIRONNEMENT

- Suivi des projets liés à la mise en œuvre et à l'évolution du volet environnemental et littoral du SCoT.

ÉCONOMIE

- Mise en œuvre du volet urbanisme commercial du SCoT notamment la revitalisation des centralités et évolution des ZACOMs.

COMMISSIONS ET INSTANCES

En plus des commissions, des comités techniques et des comités de pilotage associant les élus et techniciens des Communautés de communes et des communes et les partenaires (Conseil Régional, Conseil Départemental, Quimper Cornouaille Développement, DDTM, SAGE Ouest Cornouaille...) sont mis en place afin de permettre une transversalité des réflexions et des actions.

EN 2022

- 6 Comités syndicaux
- 5 Bureaux syndicaux
- 3 Commission Réseaux et Déplacements
- 1 Commissions CDAC
- 7 Commissions Urbanisme et Habitat
- 3 réunions en tant que Personne Publique Associée dans le cadre du suivi des documents d'urbanisme locaux
- 2 COPIL sur la modification "Loi Littoral" du SCoT
- 3 COPIL pour l'élaboration de la Stratégie Mobilité Ouest Cornouaille
- 5 COPIL pour la définition de la feuille de route du SIOCA
- 2 réunions des 4 bureaux communautaires (présentation de la feuille de route du SIOCA et présentation de la démarche de révision du SCoT).

LES FINANCES
(COMPTE ADMINISTRATIF)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	RAPPEL CREDITS OUVERTS - BP +DM 2022	DEPENSES REALISEES 2022	RECETTES REALISEES 2022
FONCTIONNEMENT	228 348, 27€	210 126,74 €	197 934,30 €
Résultat cumulé		26 460,23 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

	RAPPEL CREDITS OUVERTS - BP 2022	DEPENSES REALISEES 2022	RECETTES REALISEES 2022
INVESTISSEMENT	130 182,50 €	61 622,34 €	68 825,19 €
Résultat cumulé		14 817,96 €	

Rappel du montant de la cotisation: 1,6€ / habitant

La feuille de route du SIOCA

Dans le courant de l'année 2022, le SIOCA a mené, avec la participation des élus du territoire, une grande réflexion sur sa feuille de route.

Au total, cette démarche a nécessité 5 COPIL et donné lieu à une réunion des 4 bureaux communautaires pour la validation de la feuille de route.

Ce travail a permis de consolider et de pérenniser les missions confiées au SIOCA, ainsi que les moyens humains et la gouvernance politique de la structure.

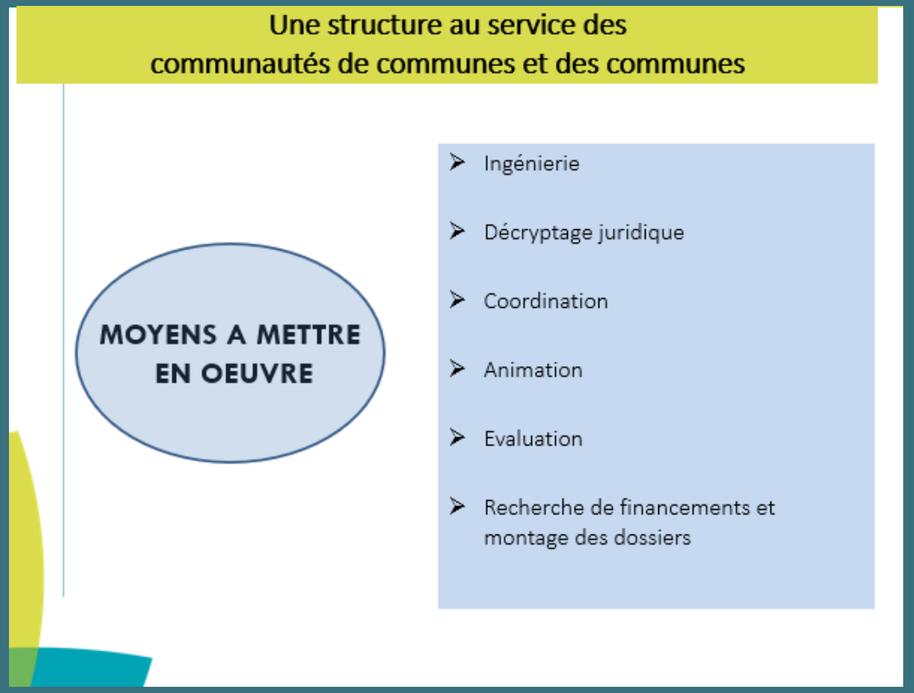

Le Schéma de Cohérence Territoriale

UN DOCUMENT AU SERVICE DU PROJET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Schéma de Cohérence territorial Ouest Cornouaille est l'expression des orientations politiques des élus du territoire en matière d'aménagement. Il propose un regard croisé entre habitat, économie, mobilité et préservation de l'environnement.

Il est également le document pivot de la planification territoriale assurant l'articulation entre notamment :

- Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET, porté par la Région),
- Et les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (cartes communales, plans locaux d'urbanisme, PLUI et documents en tenant lieu).

UN DOCUMENT EN CONSTANTE EVOLUTION

13 novembre 2002 : arrêté préfectoral validant le périmètre du SCOT Ouest Cornouaille

21 mai 2015 : approbation

12 décembre 2019 : lancement de la modification simplifiée n°1 du SCOT afin de répondre aux exigences de la loi ELAN
LOI ELAN du 23 novembre 2018 : renforce les compétences des SCoT en matière d'application de la loi Littoral. Ces derniers doivent désormais déterminer les critères d'identification des agglomérations, villages et des secteurs déjà urbanisés prévusà l'article L.121-8du code de l'urbanisme, et en définir la localisation.

6 Juillet 2021 : Bilan de l'évaluation du Scot à 6 ans - Décision de lancer une révision générale.

4 octobre 2021 : approbation de la modification simplifiée n°1 du SCOT Ouest Cornouaille

Le Schéma de Cohérence Territoriale

LANCEMENT DE LA REVISION

Le SCoT Ouest Cornouaille a fait l'objet en 2021 d'une évaluation à 6 ans. Ce travail a mis en évidence:

- Une évolution importante du contexte territorial depuis 2015 : dynamiques démographiques, économiques, urbaines, impact de la crise du COVID, etc.

- Des objectifs fixés dans le SCoT en 2015 pour certains déconnectés des réalités territoriales observées aujourd'hui ou non-mis en œuvre sur le territoire, par manque d'accompagnement et de moyens, ou par manque d'outils règlementaires appropriés.

- Un contexte règlementaire et légal qui a fortement évolué depuis 2015, nécessitant de revoir le contenu et la forme du SCoT.

Au vu des résultats de cette évaluation, les élus du SIOCA ont délibéré en faveur d'une entrée en révision du SCoT.

En 2022, une réflexion de préfiguration sur la démarche de révision du SCoT a été menée par les équipes et les élus du SIOCA.

Il s'agissait notamment:

- De s'approprier les dernières évolutions règlementaires et leurs impact sur le SCoT (ordonnance de modernisation des SCoT notamment)

- De réfléchir ensemble aux volets optionnels à intégrer ou non au futur SCoT (volet maritime, PCAET, plan d'actions...)

- De définir collectivement les ambitions du territoire à traduire dans le futur projet de SCoT.

Dans ce cadre, les 4 bureaux communautaires se sont réunis à Plozévet le 18 octobre 2022 pour travailler sur le sujet.

Le Schéma de Cohérence Territoriale

AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME EN TANT QUE PERSONNE PUBLIQUE ASSOCIÉE

En tant que Personne Publique Associée, le SIOCA a délivé:

- 2 avis favorables sur des projets de PLU révisés (Le Guilvinec, Plovan)
- 4 avis favorables sur des projets de PLU modifiés (Douarnenez, Plouhinec x2, Audierne)
- 2 avis favorables sur les modifications simplifiées du SCoT de l'Odet et du SCoT de Chateaulin-Porzay

PERMIS D'AMÉNAGER D'UNE SURFACE DE PLANCHER DE PLUS DE 5000M²

- 7 permis d'aménager
- 49 062 m² de surface de plancher programmée
- Projets situés en grande majorité dans le Haut Pays Bigouden et le Pays Bigouden Sud

Suite à la modification simplifiée du SCoT relative à la loi ELAN, le SIOCA a organisé une réunion d'information à destination des élus et techniciens de l'ouest Cornouaille en présence de la DDTM afin d'accompagner les communes en cours de modification de leurs PLU dans la délimitation de leurs Secteurs Déjà Urbanisés.

LES AVIS RENDUS PAR LE SIOCA EN 2022

DES DENSITÉS MAJORITAIREMENT RESPECTÉES	Nombre de permis d'aménager
Densités respectées	6
Densités non-respectées	1 (faiblement inférieure)
Total	**7**

Le Schéma de Cohérence Territoriale

LES AVIS RENDUS PAR LE SIOCA EN 2022

PROJETS COMMERCIAUX

Les projets de création de commerces d'une surface de vente supérieure à 1.000 m² sont soumis à une autorisation d'exploitation commerciale, délivrée suite à l'avis conforme de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC).

Les structures porteuses de SCoT sont membres de la CDAC, où elles doivent donner un avis sur la compatibilité du projet avec les dispositions du SCoT.

En 2022, le SIOCA a été sollicité pour un avis officiel sur un projet commercial (avis favorable).

De plus, le SIOCA a réalisé une saisine facultative de la CDAC sur un projet commercial d'une surface de vente comprise entre 300 et 1000 m² situé dans une commune de moins de 20 000 habitants (possibilité prévue dans le code du commerce).

L'équipe du SIOCA a également participé à des réunions destinées à accompagner le montage de projets en amont du dépôt officiel de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Conseil pour l'élaboration...

- Des documents d'urbanisme (participation aux réunions préparatoires)
- Des projets d'aménagement : participation aux réunions avec les communes et aménageurs

... Et participation aux comités de pilotage « Petite Ville de demain » : Cap-Sizun Pointe du Raz (Audierne-Plouhinec), Douarnenez et Pont l'Abbé.

Le Schéma de Cohérence Territoriale

LOI CLIMAT ET RESILIENCE

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 marque un tournant pour les territoires dans de nombreux domaines, y compris l'aménagement du territoire. La loi fixe pour objectif le « Zéro Artificialisation Nette » à horizon 2050, avec un objectif intermédiaire de division par 2 de la consommation foncière à horizon 2031 (par rapport à celle observée sur la décennie 2011-2021).

La loi Climat crée une instance de dialogue nommée « Conférence des SCoT » dans chaque Région française. La Conférence des SCoT a pour but de travailler sur des propositions concernant la territorialisation de l'objectif ZAN sur le territoire régional, et la définition des projets d'envergure régionale qui pourront faire l'objet d'une solidarité entre les territoires de SCoT, de manière à ce que la consommation foncière engendrée ne soit pas imputée intégralement au territoire d'implantation.

Le SIOCA a participé en 2022 à 6 réunions politiques de la Conférence des SCoT, ainsi que 2 réunions politiques en groupe restreint avec le Préfet de Région, et 13 réunions techniques. Le SIOCA a également coordonné à l'échelle locale les travaux autour du Modèle d'Occupation des Sols (MOS), outil cartographique de mesure et de suivi de la consommation foncière harmonisé à l'échelle régionale.

La Conférence des SCoT bretons a abouti dans ses travaux et a transmis en octobre 2022 sa contribution écrite au Conseil Régional de Bretagne dans le cadre de la modification du SRADDET.

A l'échelle de son territoire, le SIOCA a organisé deux réunions d'information sur la loi Climat et Résilience, les 31 mars et 12 juillet 2022. Respectivement, 27 élus et techniciens des communes et EPCI de l'ouest Cornouaille étaient présents à chacune de ces réunions.

Le Schéma de Cohérence Territoriale

L'INTER-SCOT DE CORNOUAILLE ET L'AGENCE QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de l'Inter-SCoT de Cornouaille, le SIOCA, le SYMESCOTO (SCoT de Quimper-Fouesnant) et CCA (SCoT de Concarneau) ont initié un cycle de 3 ateliers/tables-rondes autour du ZAN. Le premier temps de ce cycle destiné à la présentation de la loi Climat et Résilience et de ses implications sur les territoires s'est tenu les 27 juin et 7 juillet 2022 (2 sessions identiques). Le reste du cycle était programmé pour l'année 2023.

Le SIOCA a participé dans ce cadre à une réunion de l'Inter-SCoT afin de préparer et de valider politiquement le lancement de ce cycle d'événements.

INTER SCoT DE CORNOUAILLE

L'Inter-SCoT de Cornouaille est une organisation qui regroupe le SICOA, le SYMESCOTO (SCoT de Quimper-Fouesnant) et Concarneau Cornouaille Agglomération. Les 3 SCoT s'y retrouvent pour échanger de sujets et d'enjeux qui leur sont communs.

Suite à la promulgation de la loi Climat et Résilience, l'Inter-SCoT de Cornouaille a fait le choix de nommer Mme la Présidente du SIOCA en tant que porte-parole pour les échanges et arbitrages régionaux qui ont eu lieu dans le cadre notamment de la modification du SRADDET Bretagne.

De plus, le SIOCA est membre du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de l'agence Quimper Cornouaille Développement. A ce titre, il a participé à:

- 3 Conseils d'Administration et Assemblées Générales
- 2 COPIL "LEADER"
- 1 COPIL Mobilités
- 1 réunion de présentation du DLAL-FEAMPA

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le Modèle d'Occupation des Sols (MOS)

Le MOS est un outil qui permet notamment cartographique de mesure et de suivi de la consommation foncière. Les SCoT bretons ont décidé de se doter d'un MOS 2011-2021, qui permettra à chaque territoire de disposer de données harmonisées, qui serviront de base à la mise en oeuvre des objectifs de la loi Climat et Résilience.

Le déploiement du MOS 2011-2021 sur l'ensemble des territoires de SCoT bretons a été lancé en 2021. A l'échelle régionale, le processus est piloté par l'agence d'urbanisme du Pays de Brest (ADEUPA) et coordonné par la Région Bretagne. Quimper Cornouaille Développement assume le rôle de relai technique pour les 3 SCoT de l'Inter-SCoT de Cornouaille.

En 2022, le SIOCA a participé à 3 réunions en lien avec ce projet de déploiement de l'outil MOS et a coordonné à l'échelle Ouest Cornouaille les travaux autour de son élaboration.

Schéma directeur vélo

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES COMMUNES

- 15 communes ont été accompagnées techniquement dans le cadre d'études ou de projets d'aménagement de bourg ou d'itinéraires afin d'assurer une bonne déclinaison du schéma directeur vélo et une cohérence des aménagements réalisés à une échelle plus large (Penmarc'h, l'Ile-Tudy, Kerlaz, Plonéour-Lanvern, Plozévet, Pouldergat, Le Guilvinec, Cléden, Plovan, Plogastel-St-Germain, Pouldreuzic, Landudec, Primelin, Peumerit).

- Le SIOCA a également participé aux travaux menés sur Audierne-Plouhinec dans le cadre du dispositif "Petites Villes de Demain"

LES ITINERAIRES BIRINIK ET YOUTAR

- Le SIOCA a participé aux réunions sur la réalisation de l'itinéraire cyclable du Birinik, reliant 5 communes du Pays Bigouden Sud par un itinéraire de 19 km allant de Pont-l'Abbé à Penmarc'h.

- Le SIOCA a participé aux réunions, réalisé des repérages terrain et accompagné et fourni un appui technique à la Communauté de communes Cap-Sizun Pointe du Raz pour l'entrée dans la phase opérationnelle de réalisation de l'itinéraire du Youtar, reliant Audierne à Pont-Croix et Beuzec-Cap Sizun.

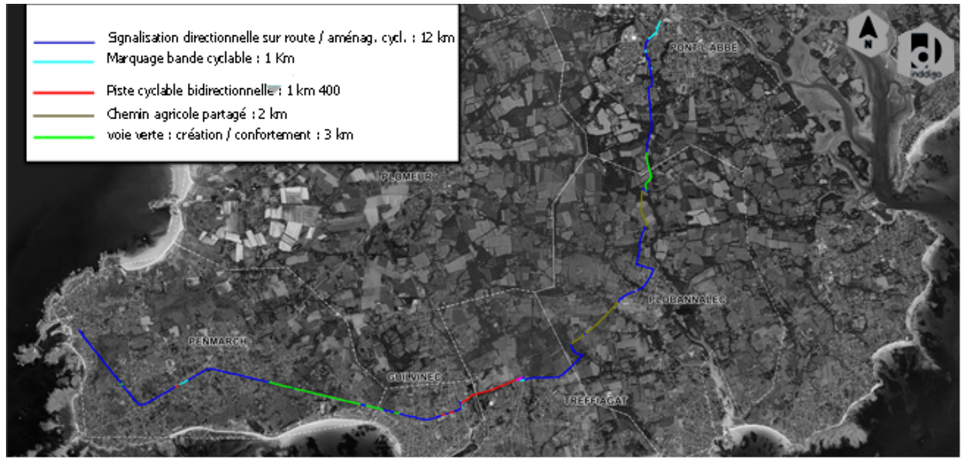

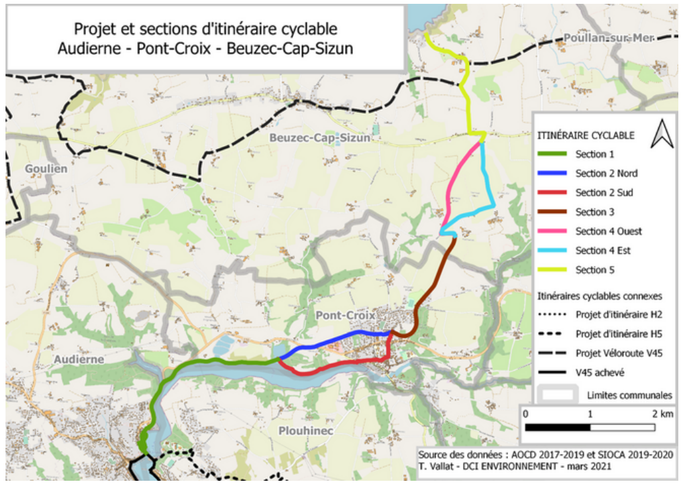

Schéma directeur vélo

CONFERENCE BRETONNE DU VELO

En octobre 2022, le SIOCA était convié à la première Conférence bretonne du Vélo, organisée par la Région Bretagne, afin de venir présenter la démarche du Schéma directeur Vélo Ouest Cornouaille dans le cadre d'une table ronde consacrée à la mobilité en milieu rural.

CARREFOUR DES TRANSITIONS

Le SIOCA a participé à une table-ronde sur les mobilités, organisée à Plonéour-Lanvern dans le cadre du "Carrefour des Transitions", aux côtés de Mme KERLOC'H, Présidente de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden, et de Benjamin FOLHIC, Conseiller Régional.

Schéma directeur vélo

JOURNÉE VÉLO - SEMAINE EUROPÉENNE DES MOBILITÉS:

Dans le cadre de la Semaine Européenne des Mobilités, le SIOCA a organisé une journée vélo le 14 septembre 2022 à Plozévet, en partenariat avec la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden et les associations Miaggo, Mobil'Emploi et Kernavélo:

- Balade vélo avec test de vélos adaptés
- Stands et activités en lien avec le vélo
- Diffusion d'un film grâce à une centrale électro-musculaire

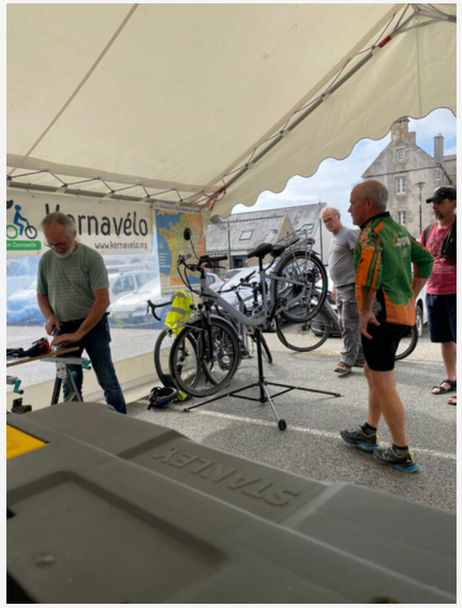

COMPTEURS VELO

En fin d'année 2022, le SIOCA a fait l'acquisition de deux compteurs vélos, qui seront disponibles en prêt pour les collectivités du territoire afin de réaliser des études et suivi du trafic:

- Un compteur routier MétroCount
- Un compteur radar Tagmaster

Stratégie Mobilité (STRAMOC)

La Loi d'Orientation des Mobilités (dite « LOM ») du 24 décembre 2019 a pour objectif d'apporter, à tous et dans tous les territoires, des solutions innovantes en matière de mobilité quotidienne en offrant des alternatives à l'usage individuel de la voiture. En effet, la loi visait à doter, pour le 1er juillet 2021, tous ls territoires d'une autorité organisatrice de la mobilité (AOM) pour construire des solutions de mobilité adaptées aux enjeux locaux.

C'est dans ce cadre que les 4 Communauté de Communes de l'Ouest Cornouaille ont intégré la compétence d'organisation de la mobilité à leurs statuts. Les 4 EPCI ont également souhaité ne pas se substituer à la Région en ce qui concerne l'organisation des transports collectifs, le transport à la demande et le transport scolaire.

En 2020, le SIOCA, avec le soutien des 4 EPCI de l'ouest Cornouaille a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME afin d'élaborer une stratégie mobilité à l'échelle de l'ouest Cornouaille. Le territoire ne disposait pas de documents, permettant de :

- Fixer un cadre au déploiement de solutions de mobilités ;
- Faire le lien et coordonner, avec les mobilités, les différentes politiques et initiatives menées sur le territoire : environnement, économie, aménagement du territoire, tourisme...

Un accompagnement par un cabinet d'étude spécialisé

Mobhilis
Mobilité Accessibilité Transports

Une méthodologie phasée :

Un diagnostic
Des axes stratégiques
Un plan d'action opérationnel
Une mise en œuvre effective

Une concertation tout au long de l'étude avec les habitants, acteurs économiques, privés et associatifs, partenaires institutionnels

EN 2022:

4 COTECH et 3 COPIL liés à la STRAMOC

4 ateliers ouverts au public en février

Approbation de la stratégie en comité syndical du 13 décembre 2022

Stratégie Mobilité (STRAMOC)

3. Créer des lieux stratégiques d'intermodalité

3A
Imaginer une stratégie de travail pour localiser les lieux stratégiques d'intermodalité

3B
Aménager les lieux stratégiques d'intermodalité

3C
Créer des zones de stationnement en amont du littoral

4. Ajuster le réseau BreizhGo suivant les attentes

4A
Réaliser une étude conjointe entre la Région et le SIOCA pour faire émerger les attentes précises

4B
Permettre l'embarquement des vélos toute l'année sur les cars interurbains.

5. Ajuster les services de desserte locale

5A
Evaluer et Ajuster l'offre de TAD

5B
Créer des navettes maritimes

6. Intensifier la démarche du Schéma Directeur Vélo déjà engagée

6A
Circulation : aménager des liaisons cyclables

3B
Stationnement : équiper les pôles générateurs de mobilité

3C
Services : permettre l'équipement en matériel cyclable

7. Participer à l'apaisement des centres

7A
Apaiser la vitesse dans les centres-bourgs par la mise en place de zones de circulation apaisée

7B
Encourager l'aménagement de cheminements piétons réglementaires et agréables

8. Encourager la mobilité partagée

8A
Créer des infrastructures pour les véhicules partagés

8B
Proposer des services pouvant encourager le report modal et la mobilité partagée

9. Créer un lien entre urbanisme et mobilité dans les documents de planification et études d'aménagement

9A
Encourager les communes et EPCIs à prendre en compte le besoin de proximité dans les études d'aménagement

9B
Anticiper la révision du SCoT en prévoyant d'y inscrire un volet sur la stratégie mobilité

SIOCA

SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE
OUEST CORNOUAILLE AMÉNAGEMENT

Pour toutes informations, rendez-vous sur www.sioca.fr

2a rue de la Mer - 29720 Pouldreuzic

02.98.82.78.34 / 06.38.64.16.36

direction@sioca.fr

Sioca Ouest Cornouaille